

Durée de la formation : 2 journées.

Nombre de participants : 8 personnes maximum.

Public concerné : Ce module est destiné aux personnels chargés des opérations d'évacuation des téléportés, qu'ils soient voltigeurs (sur le câble) ou assureurs (au sol), et ce, quel que soit le type d'appareils concernés (Télesièges, télécabines...).

Pré requis : Etre apte médicalement, avoir reçu une sensibilisation pour les travaux en hauteur. Idéalement, avoir des binômes constitués (voltigeur et son assureur).

Milieu : Evolution sur les appareils de la station.

Matériels et supports nécessaires : EPI utilisés, salle, une remontée mécanique à disposition et les lots d'évacuation contrôlés.

Objectifs de la formation

- Sensibiliser le personnel aux dangers liés aux travaux en hauteur.
- Apprendre le fonctionnement des EPI et des lots d'évacuation de la station.
- Acquérir les comportements et les gestes les plus sûrs lors de son évolution et les adapter en fonction des différents types d'appareils.
- Apprendre une procédure d'évacuation simple, rapide, efficace, adaptée en fonction des EPI retenus et garantissant la sécurité de l'intervenant et des évacués.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Les statistiques des accidents de travail.
- Les différents moyens de protections contre les chutes de hauteur.
- La législation spécifique hauteur et remontées mécaniques.
- Les forces en présence (facteur de chute, force de choc, tirant d'air, etc.).
- Validation des connaissances.

Partie pratique

En fonction des EPI, des appareils et des procédures établies par l'exploitant.

- Présentation des EPI.
- Etude et mise en pratique de la procédure d'évacuation.
- Modification et simplification de la procédure si besoin, en fonction des évolutions réglementaires et matériels.
- Mise en situation de la procédure d'évacuation aux différents postes : voltigeur, assistant au sol et passager.
- Récupération et déplacement au sol des personnes évacuées.
- Manœuvres d'auto-évacuation.
- Reconditionnement du lot d'évacuation.
- Validation des aptitudes.